

**Mémoire déposé dans le cadre de la consultation
publique sur le projet de renouvellement
de l'autorisation ministérielle
pour Glencore (Fonderie Horne)**

Présenté par :

53-54

Rouyn-Noranda

53-54

Le 19 octobre 2022

Je suis arrivé à Rouyn-Noranda en ⁵³⁻⁵⁴ . Originaire de l'Abitibi, je savais qu'il y avait cette fonderie à Rouyn-Noranda. Mais comme pour l'ensemble des facteurs qui peuvent affecter la santé et la sécurité des résident.e.s d'un pays et d'une ville, j'ai fait confiance aux gouvernements pour en contrôler et en normer les risques.

On interdit aux gens de fumer dans les lieux publics, on limite la vitesse des automobiles sur les routes et les rues (même si on tolère quand même jusqu'à 20% de dépassement. Il y a des polices et des amendes), on interdit même aux restaurants de vendre en conserve les cornichons qui font leur réputation s'ils ne respectent pas à la lettre les exigences imposées aux grands producteurs alimentaires. Évidemment, quand on s'installe à Rouyn-Noranda, on se dit que c'est sûr que cette usine-là est surveillée et soumise à des exigences supérieures à celles imposées aux petits restaurants locaux.

⁵³⁻⁵⁴ et moi on a eu ⁵³⁻₅₄ enfants. C'est ce qu'on a de plus précieux. Alors, on fait tout pour les protéger de ce qui pourrait affecter leur santé et leur sécurité. Comme pour nous même, on réduit le sucre, le sel, le beurre, la viande rouge même si c'est bon dans « yeule », **trop**, c'est pas bon pour la santé. On leur interdit de traverser la rue Perreault à vélo, on réduit leur temps de télé et d'écran, etc. etc. Tout ça pour leur garantir une longue vie en bonne santé physique et mentale. On leur apprend à ne pas surconsommer à ne pas laisser de déchets dans l'environnement, à réutiliser, à recycler et tout le reste.

Pis là! On apprend que **NON**, tout ce qui concerne cette usine est un gros « Free For All » (ou plutôt un gros « Free For Them »). **Non!** Le gouvernement ne nous protège pas comme pour les limites de vitesse, les fromages de lait cru, les cornichons en conserve du resto du coin. On apprend que c'est nous les cornichons de cette situation parce qu'on nous a caché la vérité.

On apprend qu'on vit tous et toutes sous l'influence du pire « Pusher » en Amérique du nord qui fournit gratuitement nos enfants et toute la population de Rouyn-Noranda avec des dizaines et des dizaines de substances toutes plus toxiques les unes que les autres (substances qui en plus n'offrent aucun plaisir). On apprend qu'à cause de cette fonderie, la longévité de nos enfants présente statistiquement le risque d'être écourtée de 1 à 5 ans, qu'ils ont un risque connu des autorités d'être affectés de maladie pulmonaire, cardiaque, neurologique, de développer un cancer du poumon et autres.

Pire encore, on apprend que non seulement le gouvernement ne surveille pas les activités de cette usine, mais qu'il lui a autorisé avec complaisance le droit d'excéder la norme de 6666% en 2007 (pas 20% comme pour la vitesse des autos) . En 2004, un comité interministériel recommandait que la fonderie abaisse ses émissions à 10 ng/m³ en 18 mois et qu'elle respecte la norme de 3 ng/m³ rapidement. Coup de théâtre, en 2007 c'est 200 ng/m³ qui ont été autorisés pour 5 ans et par la suite, aucune autre exigence supplémentaire de réduction n'a été demandée par notre bon gouvernement les 15 années suivantes.

Ce n'est que lorsque le résultat d'autres études et analyses de la santé publique régionale a été divulgué que la population a été mise au courant des sérieux problèmes de santé et de mortalités qui les affectent à cause des activités de cette fonderie. Ce n'est que suite à une réaction d'indignation spontanée de la population pour que le gouvernement commence à envisager des mesures pour sauver la face.

Et quand on parle de mesures, ce n'est même pas le cas. Il demande à la fonderie un plan des réductions qui lui conviennent à elle plutôt que de fixer des objectifs à atteindre (c'est comme si on demandait à un chauffard de fixer la limite de vitesse qui lui serait convenable).

La fonderie a donc préparé un plan dans le but d'optimiser ses revenus et non celui de protéger la santé (comme ils l'ont dit à leur assemblée d'information la semaine passée : « la santé on ne connaît pas ça, on n'a pas d'opinion là-dessus »).

Le gouvernement a endossé avec sa complaisance historique le plan de la fonderie, il a demandé à son sous-ministre (qui, comme par hasard, est aussi directeur de la santé publique) de présenter des scénarios démagogiques, il lui a demandé de dire tout et son contraire de sorte que tout le monde en a perdu le sens.

Et bien! En tant que citoyen concerné, je n'accepte pas ce genre de scénario. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et exiger la norme québécoise de 3 ng/m³ au plus tard en 2027 et d'ici là, à partir de maintenant, établir que le droit d'excéder la norme soit limité à 15 ng/m³ (c'est quand même 500% plus que la limite permise par la norme québécoise).

J'entends déjà la fonderie dénoncer « l'irréalisme » de cet échancier soutenant que les solutions techniques de récupération ne peuvent être mises en place si rapidement. Et bien, encore une fois la fonderie ne regarde qu'une seule avenue, celle de mettre en place les dispositifs techniques de récupération qui n'auront aucun impact sur leur surprofit.

La Fonderie avait la possibilité de planifier depuis 2004 la baisse requise à un niveau de 3 ng/m³.

Avec un minimum d'imagination et de bonne foi, une compagnie sérieuse et consciencieuse proposerait, pour la période d'installation des solutions plus techniques, une réduction du traitement des concentrés à très haute teneur en arsenic, comme ça se fait ailleurs dans d'autres fonderies similaires. Ces concentrés représentent seulement 7 % de ce que la fonderie traite. Il n'y a donc dans ce scénario aucune perte d'emplois, seulement une réduction de leurs superprofits. Ce scénario offre en plus l'avantage de devenir un incitatif pour que la compagnie s'active à la réalisation rapide des travaux de modernisation lui permettant de retrouver son niveau souhaité de surprofits. Sans incitatif, cette compagnie se comportera comme au cours de 20 dernières années dans un laisser-aller totalement irresponsable.

Pour que ces limitations soient respectées, il est nécessaire que les échantillonnages de contrôle reflètent bien la réalité. Il est totalement aberrant que depuis 30 ans ces lectures soient sous le contrôle de la fonderie et réalisées seulement aux trois jours (on laisse le lapin surveiller la laitue).

Dorénavant, un minimum de 12 stations légales de prélèvements atmosphériques doivent être mises en place et réparties sur 270° au périmètre du site de la fonderie (partie du périmètre habité). Les lectures des données de ces stations doivent relever d'un organisme indépendant comme le ministère de l'environnement ou l'UQAT et être prise à tous les jours et à toutes les heures. Le résultat de ces relevés devra être accessible en temps réel à toute la population.

*« Je pense sincèrement que la pollution de la planète ce n'est pas aussi grave qu'on le dit...
C'est beaucoup plus grave qu'on le dit. »*

Philippe Geluck